

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERIONS.
 Annonces, la ligne. 30 c.
 Réclames. 50
 Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

En s'abonner :
 A PARIS,
 Chez M. HAYAS-LAFITTE et Co,
 Place de la Bourse, 9.

ABONNEMENT.
 Un an. 30 fr.
 Six mois. 18
 Trois mois. 10

Poste :
 Un an. 35 fr.
 Six mois. 18
 Trois mois. 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 EWIG, r. Amboise-Richel, 9 ;
 BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 7 Avril 1881.

Bulletin politique.

Le gouvernement s'est décidé à parler des nouvelles qui arrivent de la frontière de Tunis.

M. Jules Ferry au Sénat, et M. le général Farre à la Chambre des députés, ont fait des déclarations à peu près identiques pour expliquer la nécessité où nous sommes de protéger notre colonie, et les mesures qui sont prises pour repousser les agressions.

Seulement, les deux ministres se sont abstenus de parler de notre différend avec le Bey de Tunis. M. Jules Ferry, en nommant les Kroumirs, a même dit : « qu'ils n'appartenaient que *nominalement* » à la Régence.

Croit-on sérieusement au ministère que cette invasion des Kroumirs se fait sans la complicité du Bey ?

Si on le croit, pourquoi ordonne-t-on l'armement d'une escadre ? Il n'est pas besoin de vaisseaux pour opérer contre les tribus de pillards.

Si on arme une escadre, c'est bien au contraire parce qu'on suppose avec raison que le Bey est le vrai coupable. Et alors pourquoi ne le dit-on pas à la tribune ?

Les incursions des Kroumirs n'auraient par elles-mêmes aucune importance. Une vigoureuse répression en aurait facilement raison.

Le point capital, c'est qu'il s'agit ici non point des Kroumirs, mais de la Régence de Tunis, c'est que le conflit menace d'éclater entre la France et le Bey.

L'expédition qui se prépare à Toulon en est une preuve suffisante.

Nous savons bien que les procédés du Bey devaient lasser la patience la plus résignée. On ne peut pas souffrir trop longtemps une pareille mauvaise foi et des dénis de justice quotidiens. En droit, la France a des

griefs sérieux à redresser, des outrages trop réels à laver.

Mais comme, en toute chose, il faut considérer la fin, le gouvernement s'est-il bien assuré contre toute intervention ou réclamation étrangère ? L'Italie depuis longtemps voit de mauvais œil notre influence à Tunis ; elle n'a pas été la dernière à commencer la lutte pour la miner et pour combattre nos intérêts.

Il y a, en second lieu, l'Angleterre qui jalouse partout les influences rivales de la sienne, et qui dernièrement a mis la main dans les affaires de Tunis à l'occasion de l'Enfida. Le Times publiait dimanche un article, singulier dans les circonstances actuelles, pour affirmer la nécessité de ne point démembrer l'empire de l'Islam, et pour provoquer les soupçons au sujet d'une annexion de Tunis aux possessions françaises.

Cela n'est pas sérieux, sous le ministère Gladstone qui rêve le morcellement de la Turquie, et au lendemain de la convention qui a donné Chypre à l'Angleterre, d'autant qu'au Congrès de Berlin le protectorat de Tunis a été offert à la France.

Mais, quel que soit le mal fondé de cette opposition, il n'en reste pas moins que nous nous trouvons en face de deux puissances qui témoignent un certain mécontentement de notre intervention à Tunis.

Notre gouvernement fera bien d'en tenir compte avant d'agir, et de s'assurer contre les conséquences d'un mauvais vouloir qui pourrait se traduire en un conflit diplomatique.

Il suffit pour s'en convaincre de lire les journaux italiens, dont la polémique est très-aigre et très-hostile à la France.

Le conseil des ministres a décidé l'envoi en Algérie d'un corps de 40 à 42,000 hommes pour opérer contre les Kroumirs et au besoin occuper une partie du territoire de la Régence de Tunis.

Ce corps doit être embarqué à Toulon ; c'est ce qui explique les ordres donnés pour armer plusieurs transports sur notre rade.

Notre gouvernement semble donc maintenant décidé à agir avec rapidité et vigueur, d'abord pour en imposer au Bey, ensuite pour éviter les représentations qui pourraient venir d'Angleterre ou d'Italie.

L'Opinion, journal de Rome, publiait ces jours-ci un article assez hostile à la politique française. D'après cette feuille, l'Italie et la Grande-Bretagne veulent le maintien de l'indépendance absolue du Bey de Tunis. C'est là une condition formelle de l'amitié des deux puissances pour la France, amitié qui cesserait d'exister si la France voulait imposer « sa dictature » à la Régence.

Nous constatons en même temps que Le Vakit, de Constantinople, a publié un article des plus malveillants pour nous, malgré les réclamations de notre ambassadeur M. Tissot, auprès du Sultan.

L'attitude du Divan ne nous étonne nullement ; elle est la conséquence de notre politique insensée dans les affaires orientales, et de la protection étrange que nous avons donnée aux Grecs. La Sublime-Porte ne peut pas nous savoir gré des difficultés que nous lui avons suscitées ; elle nous rend la pareille à Tunis.

Quant à l'Opinion, dont nous parlons plus haut, elle devrait bien comprendre qu'il ne s'agit, dans cette expédition, ni d'imposer une dictature, ni d'annexer la Régence, — mais seulement de repousser des agressions et de mettre fin à des outrages intolérables.

L'invasion de notre territoire est venue de Tunis, nous avons donc le droit incontestable d'en demander raison au Bey, et de repousser la force par la force.

D'ailleurs, aujourd'hui, il n'est plus temps de discuter. Notre gouvernement a donné avant-hier à nos troupes l'ordre de franchir la frontière.

C'est donc la guerre déclarée à la Régence de Tunis.

On écrit d'Alger, 6 avril :

« L'autorité militaire déploie la plus grande activité pour diriger toutes les for-

ces nécessaires sur la frontière tunisienne. Le corps expéditionnaire sera presque entièrement formé des troupes déjà stationnées en Algérie ; mais les régiments appelés seront partout remplacés par des forces égales, sinon supérieures, envoyées du continent.

» La presse et l'opinion publique, dans les trois départements algériens, réclament énergiquement des mesures radicales au sujet de Tunis. Elles constatent que la France ne fait qu'user de son droit de légitime défense, et qu'il est temps de mettre un terme à une situation devenue intolérable. Les incursions des Kroumirs et des Ouchtetas à l'est, comme celles de certaines tribus marocaines à l'ouest, datent de longtemps, et ce ne sera pas la première fois que nos troupes iront châtier chez eux des agresseurs incorrigibles.

» Mais l'incident actuel emprunte une gravité particulière à l'attitude du gouvernement tunisien et aux agissements hostiles à la France qu'il tolère tout au moins dans son entourage.

» On déclare donc hautement ici qu'il ne suffit pas de châtier des tribus indisciplinées, mais qu'il faut que le Bey coopère à ce châtiment, en faisant marcher ses troupes avec les nôtres, ne fût-ce que pour mettre un terme aux bruits fort accredités en Algérie que c'est lui-même qui a encouragé les Kroumirs.

» Le gouvernement français devra aussi prendre des mesures efficaces pour la protection du chemin de fer qui relie la frontière algérienne à Tunis et occuper fortement dans ce but les points nécessaires.

» Il est certain qu'une agitation particulière s'est manifestée depuis quelque temps dans toutes les tribus musulmanes de nos frontières, et l'on est en droit de penser que les intrigues de l'ex-khédive d'Egypte et le langage de certaines feuilles italiennes (sans parler des excitations incessantes du journal arabe publié en Sardaigne) n'y ont pas peu contribué. Cette situation impose à la France de grands devoirs, et nous espérons ici qu'elle saura les remplir. »

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Le soleil montait majestueusement de l'Orient dans le ciel azuré, lorsque Charles Desvignes s'éveilla le lendemain matin.

Le jeune homme se frotta les yeux et se demanda pendant une seconde où il se trouvait ; ses idées un peu confuses d'abord redevinrent plus nettes et le neveu de Michel se rappela qu'il était en Normandie.

— Quelle heure est-il donc ?... fit-il en regardant sa montre d'or accrochée à un clou fiché dans le mur. — Six heures ! — Voilà l'occasion de faire une promenade matinale dans la campagne ; allons, debout, paresseux.

L'Angelus sonnait aux églises des environs. Charles eut bientôt terminé sa toilette. S'avançant vers la fenêtre pour l'ouvrir afin de renouveler l'air de sa chambre, il s'arrêta tout à coup.

Dans le jardin qui s'étendait au-dessous de cette fenêtre, Charles venait d'apercevoir une gracieuse et belle jeune fille qui arrosait les fleurs.

— Oh ! la ravissante créature, s'écria-t-il, d'où sort-elle ? De la maison de mon oncle ? Non, car je l'aurais vue hier.

Charles contempla Renée avec une sorte d'extase.

— Oh ! qu'elle est jolie ! répéta-t-il.

La gentille jardinière, ne se sachant pas observée, continuait à arroser ses plantes chéries avec une ardeur sans égale, lorsque le bruit de la fenêtre qui s'ouvrait lui fit relever la tête. Apercevant le jeune homme, elle vida promptement son arrosoir sur un massif d'œillets et s'enfuit comme un oiseau effarouché.

Charles, à son tour, descendit au jardin, respira avec délice le parfum des fleurs qu'il trouva de beaucoup supérieur à celui de la flore parisienne ; puis, tout songeur, il prit le premier chemin et gagna les champs.

Au déjeuner, Charles retrouva les convives de la veille, mais non la jeune fille du matin.

— Dis-moi, mon oncle, fit-il à Michel, j'ai aperçu, dès l'aurore, une belle jeune personne arrosant les fleurs de ton jardin, et depuis lors je ne la vois nulle part ; habite-t-elle les Coudriers ?

— Renée est depuis neuf ans sous mon toit.

— C'est la fille d'un de tes amis ? reprit François.

— Non, une orpheline que j'ai trouvée sur le grand chemin.

— Et dont tu t'es fait le père adoptif ? ajouta

François en regardant ironiquement son frère.

— J'en bénis le ciel tous les jours, car jamais bienfait ne fut mieux placé.

— Pourquoi Renée n'a-t-elle pas son couvert à cette table ? demanda Charles.

— Depuis son retour de la pension, elle a sa place près de la mienne ; mais, voulant nous laisser en famille, elle m'a demandé de la faire servir dans sa chambre.

— Et tu as consenti à cet arrangement, mon oncle ?

— Avec regret ; mais j'ai consenti.

— Va donc chercher cette demoiselle, s'écria Charles, et dis-lui que nous serons heureux de la connaître.

— Vois-tu quelque empêchement à l'accomplissement de ce projet ? demanda Michel à son frère.

— Aucun ; que m'importe la présence ou l'absence de ta... protégée ?

Michel sortit.

— Cette jeune fille a l'air distingué, reprit Charles.

— Peuh ! une vagabonde, venant on ne sait d'où ! Il faut être naïf comme Michel pour se faire le saint Vincent-de-Paul de ces aventurières.

La porte s'ouvrit ; Michel entra, tenant la jeune fille par la main.

— Renée, dit-il avec douceur, mon frère et mon neveu demandent que, pendant leur séjour en Nor-

mondie, tu gardes à cette table ta place habituelle.

Renée, un peu émue, balbutia un remerciement.

Le repas se ressentit d'abord de l'arrivée de l'orpheline ; les Parisiens, un instant arrêtés par la conversation rompue, montraient quelque hésitation à la renouer. Charles surtout s'observait. Michel la reprit au point où il l'avait laissée :

— Tu disais donc, François, que ta maison augmentait chaque année le chiffre de ses affaires ?

— C'est avec le plus grand plaisir que je te l'annonce. D'ailleurs, je suis admirablement secondé : Charles comprend l'importance des affaires, et depuis un an fait les voyages. M^{me} Delavigne...

— Tu veux dire M^{me} Desvignes ? répartit Michel.

— M^{me} Desvignes, tu as raison ; ma femme, enfin, élevée dans le commerce, en connaît tous les détails, et je l'assure que sa coopération m'est fort utile. Quant à Fernande, c'est tout autre chose ; la chère enfant n'a jamais eu à s'occuper de la cote sur les fers et du prix de revient ; placée dans une des pensions les plus renommées de Paris, elle a pris là tous les usages et toutes les manières de la haute société dans laquelle elle va, je l'espère, être appelée à vivre ; le dessin, la musique, la sculpture, elle excelle dans les arts.

En disant ces mots, François regardait Renée. L'énumération des brillantes connaissances de Fernande n'avait qu'un but, on le comprendra sans peine : écraser l'orpheline, qui, depuis de longues

Chronique générale.

Dans sa deuxième partie, le *Journal officiel* d'hier ne publie pas moins de quatre circulaires ministérielles dont trois émanant du ministre de la guerre et la quatrième du ministre de l'instruction publique. Les trois premières ont pour objet la fourniture des armes aux troupes de l'armée territoriale dans les périodes d'instruction, le casernement des troupes et l'organisation des salles de lecture dans les régiments.

Dans sa circulaire aux recteurs, M. Jules Ferry leur recommande l'enseignement militaire dont la période s'ouvre en avril dans les écoles et leur témoigne le désir d'avoir, avant la clôture de l'année scolaire, des renseignements positifs sur les résultats obtenus dans la gymnastique.

On écrit de Berlin, 6 avril :

« Un grand nombre de socialistes et de nihilistes s'étant réfugiés à Paris, M. de Bismarck, se servant d'ailleurs d'une convention signée entre le duc Decazes et le gouvernement danois, insiste pour que la France signe la convention internationale contre le droit d'asile. »

— On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

« Nous croyons savoir que les cabinets étrangers sont, de nouveau, vivement préoccupés au sujet de la question grecque. La Grèce refuse péremptoirement l'acceptation des propositions turques ratifiées par les représentants des puissances à Constantinople, et, n'écoulant que sa passion aveugle, elle prend de plus en plus des dispositions militaires telles que l'on craint à chaque instant de voir la Turquie retirer ses propositions et en faire un *casus belli*. »

— On nous rapporte une conversation qui aurait eu lieu entre le Président de la République et un avocat de ses amis, à l'Élysée, après déjeuner.

M. Grévy se serait plaint très-amèrement de ses déboires, de ses découragements. Cependant il croirait que son devoir est de résister à toutes les défaillances et de rester à son poste, pour le plus grand avantage du pays...

Ce qui prouverait que M. Grévy, tout comme le maréchal de Mac-Mahon, croit jouer le rôle de l'homme providentiel.

— Le gouvernement paraît estimer aujourd'hui que le système de faire des fonctionnaires avec des députés a donné de trop mauvais résultats, et il renoncerait à l'appliquer désormais.

Les ministres se sont mis d'accord pour ne plus confier aucune fonction publique aux membres des deux Chambres.

— Nous apprenons que M. Albert Grévy n'est reparti pour l'Algérie que sur les vives instances de son frère, le Président de la République.

Les événements de Tunisie paraissent

années, avait pris place au foyer paternel, par charité, et sans aucun droit.

La jeune fille ne parut pas avoir entendu la conversation; le regard modestement baissé, elle sentait instinctivement que son rôle, des plus effacés, ne lui permettait point de prendre part à celle-ci.

— Pourquoi as-tu dit M^{me} Delavigne? reprit Michel en regardant son frère d'une certaine façon; cet oubli de notre nom me semble extraordinaire.

— Mon cher frère, puisque tu reviens sur ce sujet, je vais te le dire: sache donc qu'à Paris, le nom est pour beaucoup dans le succès d'une entreprise; tu ne sauras jamais les quolibets qui s'attachent à un nom qui prête à rire. Certes, celui de Desvignes n'a rien d'extraordinaire à ce point de vue; mais, ma femme, dès le premier moment de notre union, m'a fait remarquer judicieusement que Desvignes ne voulait rien dire, tandis que Delavigne, — il y a même de nos clients qui écrivent de la Vigne avec un petit d — était infiniment plus élégant; Desvignes, Delavigne, peu importe! un singulier pour un pluriel, voilà tout. Je suis donc connu à Paris sous la raison sociale François Delavigne.

— Et tu signes de la sorte?

— Sans doute.

— C'est un faux, simplement, que tu commets chaque fois.

— Quel drôle de garçon tu fais! ajouta François

singulièrement contrarié M. Albert Grévy qui était venu à Paris pour y passer une partie du mois d'avril, et qui a dû regagner son poste sans avoir pu profiter du voyage qu'il avait fait.

— M. de Lestaubière, préfet d'Alger, a seul été révoqué, tandis que ses deux autres collègues d'Algérie ont été mis en disponibilité seulement. Cette différence de traitement tient, croyons-nous, à des causes étrangères à la politique. En 1878, M. de Lestaubière avait été chicané sur ses droits à un titre nobiliaire.

Le *Tribut de Zamora*, de M. Gounod, a été joué vendredi soir à l'Opéra. Le succès, un peu indécis jusque vers le milieu de la soirée, a pris de grandes proportions à partir du duo entre Hermosa (M^{lle} Krauss) et Xaïma (M^{lle} Darém), à la fin du troisième acte. M^{lle} Krauss s'est montrée, dans cette scène très-dramatiquement traitée par le compositeur, actrice de premier ordre et plus grande tragédienne que jamais. Le chant de guerre des Espagnols à Zamora avait déjà eu, au premier acte, les honneurs du bis.

Au moment où il revient dans le récit d'Hermosa, le public l'a encore redemandé. Une ovation a été faite, après ce troisième acte, à M^{lle} Krauss, qui témoignait par ses gestes qu'elle en reportait l'honneur à M. Gounod, assis au pupitre du chef d'orchestre. Le quatrième acte est fort dramatique et intéressant d'un bout à l'autre; il contient une délicieuse romance de baryton qui, chantée par M. Lassale, a été bissée. A la fin du spectacle, tous les acteurs sont revenus sur la scène, chargés de gros bouquets et, aux acclamations du public, ont littéralement couvert de fleurs M. Gounod, qui n'a pas quitté le pupitre.

Etranger.

ALLEMAGNE. — On mande de Berlin, 5 avril, que deux négociants allemands établis à Tunis ont remis au consul allemand un projet dans lequel ils proposent de se substituer à M. Lévy pour l'acquisition du domaine de l'*Enfida*, dont ils feraient une colonie allemande.

ANGLETERRE. — M. Gladstone empêche la solution de la question hellénique. Il exige Prevesa pour la Grèce et deux îles: Rhodes et Lemnos. M. Childers, ministre de la guerre, disait à sa dernière réception que les propositions turques étaient considérées comme insuffisantes par lord Granville, quelle que soit l'opinion des autres puissances à cet égard. Musurus-Pacha, de son côté, déclare que jamais son gouvernement ne fera des concessions ultérieures.

ESPAGNE. — Madrid, 5 avril. — Le Guadalquivir a baissé d'un mètre, après avoir atteint une hauteur de 8 m. 80. La situation

riant; il faut en vérité venir dans le Bocage normand pour trouver de tels scrupules. Sache donc, mon cher frère, qu'il y a un tiers de la population dans mon cas; modifier son nom, la belle affaire! mais on ne fait que cela tous les jours... Maintenant, autre chose: tu vas me montrer, je suppose, ton exploitation; j'ai hâte d'y voir les perfectionnements que tu y as introduits et les augmentations qu'elle a subies; si j'en juge par l'habitation elle-même, tu as fait presque un château de celle-ci.

— Tu verras tout.

— Nos financiers ont beau dire, le sol est plus lourd et cela s'envole moins facilement au vent des circonstances que les chiffons de papiers trafiqués par les agents de change à la Bourse. Cela me donne l'envie d'acheter une propriété par ici; enfin, nous verrons.

Le déjeuner terminé, il fut convenu qu'on visiterait les dépendances de la ferme.

— Mon oncle, demanda Charles, permettez-vous à M^{lle} Renée de nous accompagner?

— Renée viendra avec nous, dit Michel; chaque jour, ne faisons-nous pas une promenade aux champs? Au lieu de deux, nous serons quatre; le charme n'en sera que plus grand.

(A suivre.) SOPHONYME LOUDIER.

est moins alarmante. Le ministre des travaux publics a porté à Séville un secours de 35,000 fr.

LE DÉSASTRE DE CHIO.

Un correspondant spécial envoyé à Chio télégraphie le 4 avril, à 8 heures du soir :

« Le chiffre des victimes pour toute l'île s'élève à 4,000 environ, dont un millier pour la seule ville de Chio, où 400 cadavres ont déjà été retirés des décombres. Les villages les plus éprouvés sont Sarkiès, Calimassia et Vassilonicovervato.

« Les secousses continuent. La population demande du pain. Le gouverneur Sadik-Pacha, ancien ambassadeur de Turquie à Paris, est sain et sauf; il dirige les secours.

Constantinople, 5 avril, soir.

Les secousses de tremblement de terre continuent à ébranler l'île de Chio.

On entend un bruit terrible qui vient de l'intérieur de la terre.

Le nombre des morts s'élève à environ 5,000.

Tous les stationnaires de Smyrne sont allés porter des secours aux populations de l'île.

Smyrne, 6 avril.

Les Smyrniotes qui reviennent de Chio confirment la totalité des détails connus sur les désastres causés par le tremblement de terre.

Les secousses continuent avec beaucoup de force. Grand nombre de blessés sont encore sous les décombres. On n'a aucun moyen de leur porter secours.

La population campe dans les cimetières. L'équipage du stationnaire français le *Bouvet* est arrivé le premier avec le stationnaire turc pour porter des secours, mais c'était insuffisant.

Une grande partie de la garnison de Smyrne partira demain pour opérer le débâtement.

Des secours arrivent de toutes parts, mais toujours insuffisants, vu le grand nombre de malheureux sans abri et sans vivres.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 avril.

La Bourse, croyons-nous, s'élève outre mesure de l'incident tunisien. Les cours en clôture sont du reste bien supérieurs à ceux du début. Le 5 0/0 est en reprise de 120.45 à 120.72 1/2, l'Amortissable est à 84.40.

Les actions du Crédit foncier ont un marché fort animé. Aux cours actuels, même à 1,755, il y a tout avantage à acheter, la plus-value est certaine. Les capitaux d'épargne se portent aussi-avec empressement sur les Obligations Communales nouvelles 4 0/0. Aujourd'hui a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires. Elle a ratifié toutes les propositions de M. le gouverneur et approuvé à l'unanimité la gestion de M. Christophe. L'action du Crédit foncier d'Algérie est à 775.

L'obligation de la Rente Mutuelle est tout à fait à l'abri des fluctuations du marché, ce titre se classe dans les portefeuilles. Plus la spéculation est agitée, plus on recherche ces placements de tout repos.

Le Comptoir d'escompte est à 1,010 et 1,015. La baisse menace de s'accroître sur la Banque hypothécaire. Les capitalistes prudents se débarrassent de ce titre.

Les relations des grands Moulins de Corbeil, anciens établissements Darblay et Béranget, sont universelles. C'est une affaire puissante dont les actions monteront à de très-hauts cours.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Théâtre de Saumur.

On nous annonce, pour demain vendredi 8 avril, un grand Concert donné par M^{me} MARIE SASSE, de l'Opéra, avec le concours de M^{lle} ANGELE BLOT, harpiste-compositeur, M. A. BONVOUST, cor solo des Concerts-Pasdeloup, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, M. GUILLOT, chanteur comique du Théâtre-Lyrique, et M. ALDER, pianiste-accompagnateur.

Voici le programme de ce Concert :

1^{re} PARTIE.

1^o La Reine de Saba (Gounod) : M^{me} MARIE SASSE.

2^o Réve d'Ossian (Angèle Blot) : M^{lle} A. BLOT.

3^o Une Noce à Criquetot, scène comique : M. GUILLOT.

4^o Eloges des larmes (Schubert); Ave Maria (Schubert) : M. BONVOUST.

5^o Berceuse de l'Africaine (Meyerbeer) créatrice : M^{me} MARIE SASSE.

6^o L'Intrepide, marche (A. Blot) : M^{lle} A. BLOT.

7^o Madame de Glissenville, scène comique : M. GUILLOT.

2^e PARTIE.

1^o Si j'étais Roi (Adam) : M. BONVOUST.

2^o Les Rêves d'un Anglais, scène comique : M. GUILLOT.

3^o Galathée, couplets de la Coupe (V. Massé) : M^{me} MARIE SASSE.

4^o Dans les Bois, fantaisie (Angèle Blot) : M^{lle} A. BLOT.

5^o Si j'étais Rose : M. GUILLOT.

6^o Au Printemps (Gounod) : M^{me} MARIE SASSE.

7^o Le père Labèche, scène comique : M. GUILLOT.

Le temps est à l'orage. Mardi soir, les éclairs sillonnaient la nue et le tonnerre grondait au loin. Nous n'avons eu qu'une pluie abondante qui a duré pendant douze heures environ; mais il paraît que, dans les Deux-Sèvres, sur le cours du Thouet et de l'Argenton, la quantité d'eau a été extraordinaire. On nous dit qu'à la Motte-Bourbon, dans l'avant-dernière nuit, le Thouet s'est élevé de 2 mètres en quelques heures, et le meunier a dû appeler à son aide pour sauver des eaux des approvisionnements de grains et des sacs de farine.

A Saumur, depuis hier après midi, toutes les prairies du Thouet sont submergées.

Aujourd'hui, la pluie tombe encore, mais le baromètre a une tendance à monter.

La Chambre des députés a adopté, dans la séance de mardi 5 avril, un projet de loi qui autorise le département de Maine-et-Loire à contracter deux emprunts pour les travaux des chemins vicinaux.

Vacances scolaires. — Par décision du ministre de l'instruction publique, les vacances de Pâques pour toutes les écoles, collèges et lycées, commenceront le 13 au soir et seront terminées le samedi 23 avril.

VOTE DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur l'amendement de M. Rouvier au tarif des douanes (pour réduire les droits à l'importation des bestiaux), repoussé par 300 voix contre 172.

A voté pour : M. Maillé. — Que les agriculteurs de l'arrondissement d'Angers n'oublient pas ce vote de M. Maillé.

Ont voté contre : MM. Benoist, Berger, comte de Civrac, comte de Maillé, de Soland. — M^{re} Freppel.

M. Janvier de la Motte, qui représente un arrondissement directement intéressé à la prospérité de l'agriculture, n'a pas voté, comme s'il lui était indifférent que nos agriculteurs fussent ruinés ou non par la concurrence étrangère. Les électeurs de l'arrondissement de Segré, dit l'*Union de l'Ouest*, ne devront pas non plus oublier cette abstention de M. Janvier de la Motte dans une circonstance si décisive.

CHAPELLE DE N.-D. DES ARBILLIERS.

Demain vendredi 8, on célébrera dans cette chapelle la Communion de la B. V. Marie qui en est la fête patronale.

Indulgence plénière, propre au sanctuaire.

1^{re} messe à 6 heures 1/4; 2^e, à 7 heures; 3^e, à 8 heures. — Messe solennelle et exposition du T.-S. Sacrement à 11 heures.

Complies, sermon, salut, à 3 heures.

Le sermon sera prêché par M. l'abbé Renou, curé de la paroisse Saint-Nicolas.

La Loterie de l'Orphelinat Saint-Joseph sera tirée le jeudi 24 avril, à 1 heure après midi.

Les personnes qui auraient des lois à offrir sont priées de vouloir bien les envoyer sans retard.

Ces lots seront exposés à partir de dimanche 10 dans une salle de l'établissement, où on sera admis à les visiter.

Voici en quels termes, d'après une correspondance de Saumur, le *Journal de Maine-et-Loire* souhaite la bienvenue, comme juge de paix, à notre compatriote M. Milon :

« Parmi les surprises auxquelles semble vouloir nous habituer notre gouvernement, la plus étonnante a été pour les Saumurois la nomination de M. Milon, en qualité de juge de paix à Candé. »
« M. Milon, qui fut valet de chambre dans sa jeunesse, s'était élevé d'abord à la dignité d'instituteur; il fit à ses dix ans de conscription. A la fin de son engagement décennal, il s'établit libraire à Saumur: c'est là que la faveur de M. le garde des sceaux Cazot est venu le chercher pour le donner, comme juge de paix, au canton de Candé. — Il espère, dit-on,

revenir de Candé, non plus libraire, mais juge de paix à Saumur.
 Monsieur! disait un domestique à son maître: « Monsieur! si j'avais voulu être prêtre, rien ne m'aurait été plus facile: j'ai hérité d'un oncle qui était curé et j'ai eu tous ses livres. »
 M. Milon s'est fait, sans doute, le même raisonnement; — ayant vendu des livres de droit, ça lui a suffi pour croire qu'il avait lu ou qu'il savait ce qu'il y a dedans. »

Le Président de la République des Etats-Unis, dernièrement élu, le général Garfield, a bien débuté — et c'est un titre de gloire pour lui — par être apprenti charpentier; pourquoi M. Milon ne marcherait-il pas sur ses traces et s'arrêterait-il à Candé?

Un concert a été donné lundi soir, à Angers, au profit du Dispensaire et d'un monument à élever à la mémoire de M. Febvre. Le Patriote constate le grand succès de ce concert. Salle pleine et ovation pour tous les artistes: MM. Molé fils et G. Guidé, M^{lle} Lurie, MM. Tricot (baryton), Lambert, Géralzer et Gaulthier.

Notre confrère nous apprend que le nouveau chef de la musique municipale d'Angers est M. Martel, l'habile violoncelliste, et que M. Goubault, notre compatriote, remplace M. Febvre comme chef de l'orchestre Sainte-Cécile. Au concert de lundi, l'un et l'autre avaient pris leur bâton de commandement. Ils ont, chacun, dirigé leur troupe avec une parfaite autorité et ont prouvé aux spectateurs qu'ils étaient des chefs compétents et sur lesquels on pouvait absolument compter.

Une amélioration d'une certaine importance, attendue depuis longtemps, est en train de se réaliser sur le matériel roulant des grandes Compagnies de chemins de fer: nous voulons parler du rembourrage des banquettes dans les wagons de troisième classe.

L'administration des chemins de fer de l'Etat vient de donner l'exemple: elle a récemment affecté au service de ses grandes lignes six voitures de 3^e classe à banquettes et à dossiers rembourrés; soixante-dix voitures du même type sont actuellement en construction; cent autres ont été mises en adjudication la semaine dernière.

Par décrets insérés à l'Officiel, sont nommés:

Languet. — Maire: M. Denet. — Adjoint: M. Guérin et Pescheteau-Cirot.
 Beaufort. — Maire: M. Grimoux. — Adjoint: M. Quetin et Duliège.
 Durtal. — Maire: M. Charlery. — Adjoint: M. d'Andigné et Bonneville-Bretonneau.

TOURS.

Comme nous l'avons annoncé hier, lions-nous dans l'Indépendant, M. Charpentier, le seul adjoint qui nous restait, après le coup de tête de M. Rivière, a donné sa démission.

Ainsi, la bonne ville de Tours est aujourd'hui sans maire ni adjoints. Que va-t-il arriver? nous ne pouvons le prévoir; mais la leçon que les électeurs de dimanche dernier ont donnée au gouvernement, doit faire réfléchir ces personnalités hautaines qui ne veulent pas se soumettre aux décisions du suffrage universel.

NIORT.

La Chambre des députés a voté un projet de loi qui autorise la ville de Niort à emprunter une somme de 420,000 fr. pour l'ouverture d'une rue nouvelle dans le quartier du Port, entre la route de Fontenay et le boulevard Main.

Les gares de la ligne de fer de Saint-Jean-d'Angély à Niort seront données à l'adjudication le 20 avril prochain.

Le 14^e cuirassiers, qui, pour échapper aux effets d'une épidémie, avait quitté la caserne de Niort pour aller camper sur le champ de manœuvres, est rentré dans son casernement. L'état sanitaire du régiment est excellent.

On lit dans l'Union bretonne de Nantes:

« Le saumon abonde, ces jours-ci, en rivière. Un pêcheur de la Haute-Loire en a pêché, à lui tout seul, onze l'avant-dernière

nuît. En revanche, l'alose n'est pas commune, et il faudrait du temps plus chaud pour la rendre plus abondante. »

Une exposition départementale pour les chiens aura lieu à La Roche-sur-Yon, du 2 au 7 juin inclusivement, en même temps que le Concours régional agricole et l'Exposition hippique.

Nous lisons dans l'Indépendant bretonne:

« Sur les 86 aspirantes qui, aux derniers examens, à Saint-Brieuc, ont été reçues institutrices, 67 au moins appartiennent aux écoles congréganistes, 5 de ces 67 ont même obtenu la mention supérieure bien. »

Les 4 aspirantes reçues pour le brevet supérieur appartiennent toutes les quatre aux écoles congréganistes. »

Empoisonnement par le raisiné.

Le 17 mars, il a été procédé, dans la commune de Poiré-sur-Vie (Vendée), à l'exhumation et à l'autopsie faite par M. le docteur Gouin, maire, de la nommée Rosalie Gobin, femme Bouton, âgée de 36 ans, née à Rocheservière et décédée au Poiré-sur-Vie.

Les constatations médicales ont démontré que cette femme avait succombé aux suites d'un empoisonnement saturnin qu'elle avait contracté d'elle-même en mangeant du raisiné.

Les substances acides, provenant soit des raisins, soit des pommes que l'on met à préparer cet aliment, mises en contact avec le vernis des pots, qui n'est autre qu'un sel de plomb, attaquent le vernis, l'incorporent, et les malheureux qui en mangent s'empoisonnent sans le savoir. C'est ce qui est arrivé à la femme Bouton.

Déjà, plusieurs fois, des médecins ont remarqué que le raisiné avait déterminé des accidents d'intoxication saturnine. Les faits de cette nature ne sont pas rares en Vendée. (Union bretonne.)

Observatoire des Corbières.

Probabilités du temps pendant le mois d'avril.

Premiers jours du mois, mais plus spécialement vers les 4^{es}, 2, quelques pluies intermittentes, en général, avec grands vents. Vers ou peu après les 5-6, rentrée d'une période le plus souvent belle en dehors de l'Europe septentrionale.

Vers les 10-12 et jusque vers ou peu après le 16, des gros temps par des courants directs du Nord, et conséquemment froids, pourront régner de New-York vers la Manche, et s'infléchir parfois sur les latitudes de la Seine, de la Loire et même jusqu'à celles des Pyrénées: littoral méditerranéen atteint; alors période hivernale: neige sur les montagnes, quelques gelées et giboulées dans les plaines. Puis persistance desdits courants du Nord, faibles retours de ceux du Sud, temps plus serein, rayonnement nocturne, gelées très-probables; beau, le plus généralement, jusqu'aux 26, 28. Ensuite, vent du Sud ou ses dérivés; brumeux: retour à la pluie peu après.

En somme, mois le plus souvent favorable aux travaux agricoles (viticoles surtout), mais avec quelques recrudescences de temps froids qui pourront être critiques.

STUBLIN (des Corbières).

On lit dans l'Union, de Paris:

« Nous souhaitons de grand cœur la bienvenue à une publication nouvelle dont le premier numéro vient de paraître, et qui mérite toute l'attention, toute la sympathie de nos amis. »

« La Lanterne de Boquillon, le Lampion de Berluron, le Père Gérard et vingt autres feuilles périodiques infestent les marchés, les wagons, les bureaux de tabac, répandent partout les doctrines malsaines et font pénétrer dans les lieux les plus reculés les théories révolutionnaires présentées sous une forme leste et gouailleuse qui attire et amuse les simples. »

« C'est sur ce terrain d'une publicité prodigieuse et d'une polémique rieuse et populaire que vient lutter courageusement le nouveau fascicule, à 40 centimes, la Lanterne d'Arlequin. »

« Cette publication hebdomadaire mérite les encouragements de tous les gens de cœur; elle flagelle sans pitié les abus et les hontes de la République. »

« Le début d'Arlequin est plein de pro-

messes. Sa latte et sa lanterne n'oublient aucun de nos petits grands hommes, aucune de leurs vilaines actions. La voie est bonne, et malin le compère. Nous lui souhaitons bon voyage et bon succès à la ville, à la campagne. »

On s'abonne à la Lanterne d'Arlequin, 116, rue du Bac, à Paris, et 13, rue Richelieu, à Tours.

6 mois, 4 francs; un an, 8 francs. — Le numéro: 40 centimes.

Faits divers.

ENCORE UN THÉÂTRE BRULÉ!

Une dépêche de Montpellier nous apprend que le grand théâtre de cette ville n'existe plus. Un incendie qui s'est déclaré l'avant-dernière nuit, à une heure du matin, après la représentation d'Hamlet, l'a complètement détruit.

On n'a eu heureusement à déplorer aucun accident de personnes.

**

Avant-hier, aux Batignoles, un incendie a éclaté dans un dépôt de fourrages; une femme a été brûlée et deux personnes gravement blessées.

**

Une lettre de New-York donne le chiffre exact des recettes de Sarah Bernhardt aux Etats-Unis: A New-York elle donne vingt-quatre représentations: les trois d'Adrienne Lecouvreur ont produit 68,000 fr.; les six de Frou-Frou, 115,000 fr.; six de la Dame aux Camélias, 127,000 fr.; quatre d'Ernani, 71,000 fr.; deux de Phédre, 304,000 fr.; trois du Sphinx, 50,000 fr.

La recette totale à New-York fut donc de 745,000 fr.

A Boston, Sarah Bernhardt donne treize représentations, qui ont rapporté 246,000 fr. Soit une moyenne de 19,000 fr.

Ainsi, en trente-sept soirées, elle a donc gagné un million! — Voilà pour l'Amérique!

A Londres, la moyenne des recettes a été de 1,000 livres sterling, soit 25,000 fr., tandis qu'à la Comédie-Française les recettes de la Dame aux Camélias n'ont jamais dépassé 5,000 fr. — Sarah Bernhardt a donc eu raison d'aller à l'étranger.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition: avec une gr. coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

TEXTE: Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Incendie du théâtre de Nice, par A. Brunet. — Funérailles du général Clinchant, par R. Bryon. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — La terre en Irlande, par H. Verney. — L'usine Bravais, à Asnières. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Echècs.

GRAVURES: Incendie du Théâtre italien de Nice, le 23 mars. — Le coup de l'empereur Alexandre II, après l'attentat. — S. M. l'empereur Alexandre II, esposé dans la chapelle ardente de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul. — Funérailles du général Clinchant, gouverneur de Paris. — La terre en Irlande: une sinistre visite. — L'usine Bravais, à Asnières (deux gravures). — Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

Médecine

1. Mauvaise gorge, Extinction de voix, Inflammation de la bouche, Irritation causée par le tabac,

Effets pernicieux du mercure. — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN (au sel de Berthollet). — La boîte: 2 fr. 50.

II. Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de bile ou de salive, etc. — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES DE PATERSON, au s. az. de bismuth et magnésie. — Pastilles, 2 fr. 50; Poudres, 5 fr.

III. Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses. — Le VIN DE BELLINI, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, antinerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille: 4 fr.

IV. DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLET.

Elixir dentifrice de Dethan: le flacon... 2 fr.
 Poudre dentifrice de Dethan: la boîte... 2 fr.
 Opiat dentifrice de Dethan: la boîte... 2 fr.

Dépôt chez ADR. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

N'ACHETEZ RIEN
 sans réclamer de vos Fournisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
 C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE
 Pour Brochures et Renseignements s'adresser:

A Saumur, maison LAN ET C^{ie}, 13, rue Beaurepaire.

SOCIÉTÉ ANONYME

AGGLOMÉRÉS DU LITTORAL DE L'OUEST

Capital 600,000 francs

DIVISÉ EN 1,200 ACTIONS DE 500 FR. CHACUNE

Conseil d'Administration:

MM. ALFRED RIOM, Juge au Tribunal de Commerce de la ville de Nantes;
 AMABLE GARIOU, membre de la Chambre de Commerce de Nantes;
 EUGÈNE LÉGAL, Juge au Tribunal de Commerce de la ville de Nantes;
 EUGÈNE BLANCHET, négociant;
 LÉON GARIOU, négociant.

EMISSION

de 800 ACTIONS de 500 fr.

50 francs en souscrivant;
 75 francs à la répartition;
 PAYABLES: 125 francs trois mois après;
 125 francs six mois après;
 125 francs neuf mois après.

Les titres libérés à la répartition seront délivrés à 495 francs
 Le revenu de chaque action peut être évalué à plus de 100 fr. par an.
 Demander le prospectus détaillé à la Caisse Vivienne ou à ses Correspondants

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Les Mardi 12 et Mercredi 13 avril 1881
 à Paris..... à la Caisse Vivienne,
 45, rue Vivienne;
 A Nantes..... à la BANQUE NANTAISE.
 On peut souscrire dès maintenant par lettre.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Emission d'Obligations Communales 4 0/0

En représentation des prêts qu'il consent aux villes, aux communes et aux départements, le Crédit Foncier de France délivre des OBLIGATIONS COMMUNALES 4 0/0 DE 100 FRANCS ET DE 500 FRANCS, au porteur ou nominatives.

Ces Obligations sont émises au pair, soit au prix de 100 francs pour les obligations d'une valeur de 100 francs, soit au prix de 500 francs pour les obligations d'une valeur de 500 francs. Elles sont remboursables aux mêmes prix, en 60 ans au plus tard, par voie de tirages au sort, qui auront lieu les 5 février et 5 août de chaque année.

Les intérêts sont payables: A Paris, au CRÉDIT FONCIER, dans les départements, aux TRÉSORIERS GÉNÉRAUX ET AUX RECEPTEURS PARTICULIERS, semestriellement les 1^{er} avril et 1^{er} octobre sur les titres de 500 francs et annuellement le 1^{er} avril sur les titres de 100 francs.

Les demandes sont reçues:
 A PARIS: au Crédit Foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19;
 DANS LES DÉPARTEMENTS: chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux et les Receveurs particuliers des Finances.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes,

nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de

foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc. Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCELET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne). N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11. Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. de MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND-BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSEAU, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718) LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute de cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30. P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 AVRIL 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	83 20	»	»	Comptoir d'escompte	1605	»	»	C. gén. Transatlantique	560	»	»
3 % amortissable	84 50	»	»	Credit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1250	10	»
3 % amortissable nouveau	84 40	»	»	Credit Foncier, act. 500 fr.	1725	»	»	Société autrichienne	650	»	2 50
4 1/2 %	113	»	»	Obligations foncières 1877	360	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	130 30	»	05	Obligations communales 1879	455	»	»	Est	388	50	»
Obligations du Trésor	511	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	455	50	»	Midi	387	75	»
Obligations du Trésor nouvelles	214	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	750	»	»	Nord	392	50	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240	»	»	Credit mobilier	770	»	»	Orléans	392	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503	»	»	Est	780	»	»	Ouest	357	»	»
— 1865, 4 %	510	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1655	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	388	»	»
— 1869, 3 %	403	»	»	Midi	1155	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	384	50	»
— 1871, 3 %	398	»	»	Nord	1170	»	»	Paris-Bourbonnais	389	»	»
— 1875, 4 %	517	»	»	Orléans	1320	»	»	Canal de Suez	565	»	»
— 1876, 4 %	512	»	»	Ouest	920	»	»				
Banque de France	4850	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1542	50	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste
6	45	(s'arrête à Angers)
8	56	omnibus-mixte.
1	25	soir,
3	32	express.
7	15	omnibus.
10	37	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	40	express.
12	40	soir, omnibus-mixte.
4	44	
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Magasins de la Glaneuse
MERCERIE, MODES, GANTERIE, CORSETS, PARFUMERIE
51, rue Saint-Jean, 53, SAUMUR

COMMUNICATION

Lundi 11 avril et jours suivants
LES MAGASINS DE LA GLANEUSE
 Mettront en vente toutes les Nouveautés d'Été parues.

A tous les Comptoirs, les Dames trouveront des Occasions et des Assortiments que, seuls à Saumur, et en raison de leur grand chiffre d'affaire, les Magasins de la Glaneuse peuvent offrir. Le Comptoir des CHAPEAUX garnis, dont les genres sont si appréciés de notre clientèle, est organisé, cette saison, pour parer à toutes les exigences de la mode.

AFFAIRE EXTRAORDINAIRE ET A VOIR DE SUITE

- | | | | |
|--|----------------|--|------------------------------|
| 1. 50 douzaines Gants Turin couleurs, 2 boutons, pour Dames, à..... | 2 15 la paire. | 7. 100 douzaines Colletteries pour Dames, petites et grandes guipures, toutes formes nouvelles, qualité extra..... | à 0 fr. 95 et 1 25 la pièce. |
| 2. 50 douzaines Gants chevreau couleurs, 4 boutons, pour Dames, à..... | 2 90 id. | 8. 2,000 mètres Ruche blanche, crêpe d'Outre-Mer, à 0 45, 0 55, 0 65 et | 0 75 le mètre. |
| 3. 70 douzaines Chemises, pour Dames, garnies broderie..... | 4 90 et | 9. 100 douzaines Savon de la Glaneuse, au suc de Laitue..... | 3 25 la douz. |
| 4. 55 douzaines Bas, fil d'Ecosse, p ^r Dames, toutes nuances nouvelles, 2 25 et | 4 50 la paire. | 10. 20 douzaines Corsets Jeanne d'Arc, avec ceinture caoutchouc..... | 10 50 la pièce. |
| 5. 500 pièces Ruban faille et satin couleurs, n° 12..... | 0 55 le mètre. | | |
| 6. 100 pièces Ruban faille et satin couleurs, n° 22..... | 1 15 id. | | |

DISTRIBUTION DE BALLONS et CHROMOS (2^e Série du Langage des Fleurs). (257)

OFFICE D'HUISSIER
A CÉDER DE SUITE.
 S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALLET, huissier à Gennez, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER
 PRÉSENTEMENT,
UN JARDIN
 Entouré de murs avec espaliers en plein rapport,
 Contenant 5 ares 50 centiares;
 Une CHAMBRE et une VOLIÈRE en dépendant;
 Le tout avenue de la Vendée.
 S'adresser à M. ROSSER, même avenue. (209)

A LOUER
 Pour entrer en jouissance de suite,
LE MOULIN
 De Montreuil-sur-le-Loir,
 Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.
 S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

ON DEMANDE un expéditionnaire possédant l'orthographe et une bonne écriture courante. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER
UN TRÈS-BON MAGASIN
 S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER
 De suite ou pour la Toussaint prochaine,
UN TRÈS-BON MAGASIN

DE
Rouennerie, Épicerie et Mercerie.
 Situé à Allonnes, arrondissement de Saumur.
 Conditions très-avantageuses.
 Toutes facilités de paiement.
 S'adresser à M. CASSIUS, propriétaire à Allonnes. (245)

UNE MAISON DE BLANC
 Demande un apprenti.
 S'adresser au bureau du journal.

On cherche à amener une confusion sur les PILULES GOLVIN. Toute boîte qui ne sera pas semblable au modèle ci-contre est une contrefaçon. Chaque pilule porte le nom GOLVIN. — En purifiant le sang, ces pilules sont efficaces dans toutes les maladies. — 2 fr. la boîte y compris le NOUVEAU GUIDE de la SANTÉ. — Dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger. Adresser toute communication relative aux produits de la Méthode Dépurative à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris.



A LA VILLE DE PARIS
 Place Saint-Pierre
SAUMUR
 Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames
CHALES
 Toiles, Etoffes pour Ameublements
 Galerie spéciale pour la vente des
CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS
 Vêtements Drap noir et Drap nouveauté pour Hommes
COSTUMES NOUVEAUTÉ pour ENFANTS, depuis 3 ans
 Habillements Complets pour Communion
CHAPELLERIE
 Saumur, imprimerie P. GODET.